

L'industrie régionale en 2022 résiste dans un contexte incertain

En dépit des effets des restrictions sanitaires au début de l'année 2022, de la situation géopolitique incertaine génératrice de hausse des coûts, d'une inflation en hausse qui a conduit à des augmentations successives de taux d'intérêt, l'activité industrielle mesurée dans la région Centre-Val de Loire est restée en croissance en 2022. Si les difficultés d'approvisionnement sont en baisse dans la deuxième moitié de 2022, les problèmes de recrutement ne diminuent pas et la hausse des coûts de l'énergie affecte les marges.

Une résilience de l'activité de l'industrie manufacturière dans un contexte difficile

Après deux années consécutives de croissance en 2017-2018, l'industrie régionale avait souffert en 2019 d'une dégradation des échanges extérieurs au quatrième trimestre, dans un environnement international fragilisé. Visible dès le mois d'avril 2020, la reprise de l'activité industrielle régionale (mesurée au travers des soldes d'opinion des chefs d'entreprises) concernait toutefois dans un premier temps les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, les industries de première nécessité, avant de s'étendre aux autres secteurs. En 2021, contrairement au secteur des services marchands, les vagues épidémiques, y compris celle du variant Omicron en fin d'année, et les périodes de confinement ont eu un impact limité sur l'activité industrielle.

En 2022 sur l'ensemble de l'année, les soldes d'opinion ► **méthodologie** des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sur leur activité du mois écoulé se sont tassés avec cependant un léger mieux sur la fin de l'année ► **figure 1**. L'activité a résisté en 2022 et est restée en expansion selon les volumes de production et les carnets de commande, malgré de nombreux facteurs défavorables : plus de 50 % des chefs d'entreprise interrogés mentionnent des difficultés de recrutements ; plus de 40 % des difficultés d'approvisionnement en décembre 2022, contre 64 % en avril 2022 ; en décembre 2022 près de 40 % des entreprises

interrogées mentionnent un impact fort ou faible des prix de l'énergie sur leur activité. L'activité semble devoir continuer sur cette lancée au début de 2023. Les carnets de commandes qui ont dépassé leurs niveaux d'avant-crise à partir de mars 2021 se sont érodés tout au long de l'année 2022 sans toutefois baisser fortement ► **figure 2**.

Des évolutions contrastées selon les sous-secteurs

Cependant, la résilience de l'activité en 2022 masque des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre dans l'industrie régionale. L'activité des industries agroalimentaires poursuit sa progression en 2022, même s'il apparaît que la hausse des prix à la production dépassent celle du chiffre d'affaires. C'est le cas également de la métallurgie, dont l'activité est davantage en progression qu'en 2021. Le secteur aéronautique est en forte reprise (reprise du trafic aérien et remontée en cadence progressive des constructeurs) avec une augmentation du chiffre d'affaires nettement supérieure à la progression des coûts de production. Le rétablissement est en cours dans la filière automobile qui enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires 2022 et pour laquelle l'année 2023 s'annonce bien meilleure (amélioration des conditions d'approvisionnement en semi-conducteurs, mais progression des coûts de production plus importante que dans le secteur aéronautique).

Dans les secteurs du textile, du bois et de l'industrie, des cosmétiques, la hausse de

chiffre d'affaires est plus marquée qu'en 2021 et dépasse la croissance des coûts de production. Si l'export joue un rôle notable dans la progression du chiffre d'affaires du secteur de la cosmétique, des effets de rattrapage d'un exercice 2020 très négatif jouent par ailleurs encore en 2022.

Le secteur des équipements électriques et électroniques et autres machines, la fabrication de plastiques et l'industrie pharmaceutique enregistrent une croissance moins prononcée qu'en 2021 avec une hausse des coûts à la production supérieure à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le secteur de l'imprimerie, en croissance en 2022, connaît en 2023 des difficultés.

Nombre de secteurs qui ont supprimé de nombreux emplois en 2020 ne compensent pas les emplois perdus malgré des embauches, comme pour le secteur de l'aéronautique ou des cosmétiques, alors que c'est le cas pour les investissements.

L'année 2023 s'annonce lourde d'incertitudes avec des attentes de hausse de chiffres d'affaires en deçà du niveau de 2022, avec parfois des baisses attendues notamment dans le secteur de la métallurgie. Au-delà des différences de performance sectorielles, les données montrent que s'opère un resserrement des marges des entreprises et une diminution de la progression de la valeur ajoutée avec un risque de légère récession en 2023. ●

David Hueber (Banque de France)

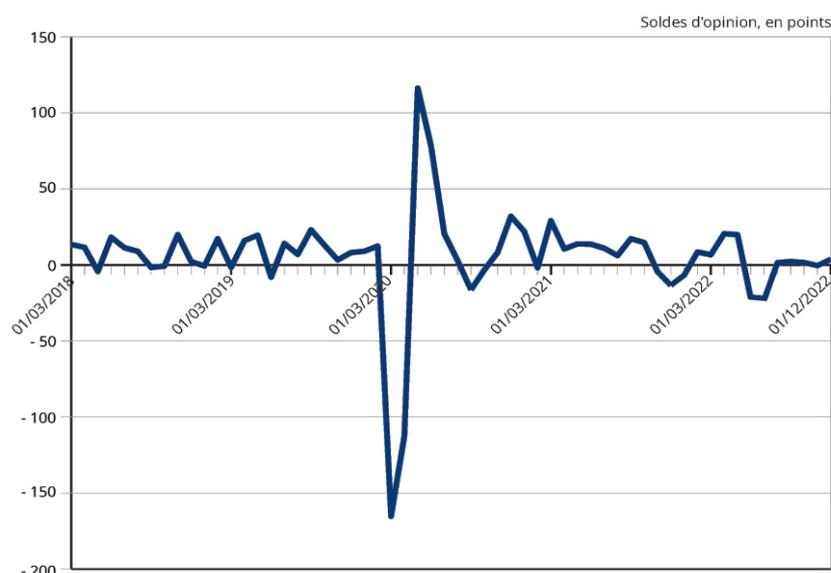
Méthodologie

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 400 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières. amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2022 et perspectives 2023 (Banque de France).

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans l'industrie



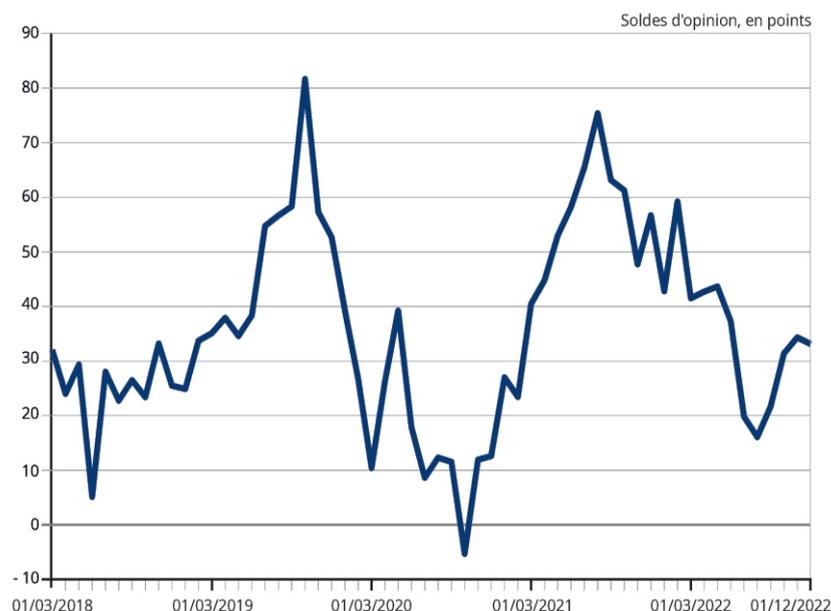
Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 6 points dans l'industrie.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes



Note : le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 8 points dans l'industrie.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.